

Compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du Vendredi 26 février 2016

Relevé des délibérations

Question n° 1

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 20 novembre 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL).

- adopte le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 20 novembre 2015.

Question n° 2

Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal prend acte de cette communication.

Question n° 3

Schéma de mutualisation des services

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL)

- donne un avis favorable à l'élaboration du schéma de mutualisation des services,
- et autorise Monsieur le Maire à signer les documents à intervenir.

Question n° 4

Mutualisation des services entre la Communauté de Communes Cœur de France (CCCF) et la Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL)

- à signer la convention de mutualisation des ressources du pôle « espaces publics » avec la Communauté de Communes Cœur de France, pour une période d'un an, renouvelable deux fois.

Question n° 5

Convention de partenariat

Pays Berry Saint-Amandois - Ville de Saint-Amand-Montrond pour la mise en place d'une Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL)

- approuve les termes de la convention,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette demande.

Question n° 6

Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Énergie du Cher

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL)

- approuve la modification des statuts du SDE18 concernant ses compétences tels que rédigés dans la délibération n° 2015-50 du Comité Syndical du 11 décembre 2015.

Question n° 7

Modification des statuts de Cœur de France : adhésion à la compétence Schéma de Cohérence Territoriale et prise de compétence « infrastructures de recharge des véhicules électriques »

Le Conseil Municipal prend acte de ces modifications.

Question n° 8

Cession de pavillon France Loire : avis de la Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL)

- donne un avis favorable à la cession de ce logement,
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents à intervenir.

Question n° 9

Révision des tarifs pour l'animation « Crime au Château » Saison IV et le « Pass Festival »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL)

- remplace ces tarifs pour l'animation «Crime au Château» et le Pass Festival, qui seront applicables pour l'année 2016.

Question n° 10

Présentation du dossier Ad'Ap

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL)

- autorise Monsieur le Maire à produire au nom et pour le compte de la Ville de Saint-Amand-Montrond tout document relatif à l'Agenda d'accessibilité programmée.

Question n° 11

Contrat Départemental d'Opérations pour la période 2016-2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 24 « pour » ; 8 « abstention » (Michel MROZEK, Ginette HURTAULT, Gilbert AUBRUN, Gilbert BOYER, Christian BRILLU, Annie GUZZO, Alain POUILLOU, Brigitte NOIRET) ; 1 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL)

- autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir et notamment le contrat.

Question n° 12
Financement du projet de restauration de la Halle du Marché

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire :
à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL)

- à solliciter les aides mentionnées,
 - à signer tous documents se rapportant à cette demande.
-

Question n° 13
Demande de subvention pour les travaux de requalification de l'îlot des Carmes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire :
à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL)

- à solliciter les aides mentionnées,
 - à signer tous documents se rapportant à cette demande.
-

Question n° 14
Demande de subvention pour la réhabilitation des équipements sportifs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire :
à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL)

- à solliciter les aides mentionnées,
 - à signer tous documents se rapportant à cette demande.
-

Question n° 15
Demande de subvention pour les activités « jeunesse »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire :
à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL)

- à déposer cette demande et à signer tous les documents s'y rapportant.
-

Question n° 16
Convention de mise à disposition du karting et versement d'une subvention au Sport Colombiers Saint-Amand-Karting

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire :
à la majorité : 24 « pour » ; 4 « contre » (Ginette HURTAULT, Christian BRILLU, Brigitte NOIRET, Alain POUILLOU) ; 4 « abstention » (Michel MROZEK, Gilbert AUBRUN, Gilbert BOYER, Annie GUZZO) ; 1 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL)

- à verser la subvention 2016 de 10 000 € au Sport Colombiers Saint-Amand-Karting,
 - et à signer la convention établie entre la Ville et cette association.
-

Question n° 17
Mandat spécial pour une mission en Équateur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
à la majorité : 26 « pour » ; 6 « abstention » (Michel MROZEK, Gilbert AUBRUN, Gilbert BOYER, Annie GUZZO, Ginette HURTAULT, Christian BRILLU) ; 1 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL)

donne mandat spécial aux élus cités,

- autorise la prise en charge des frais inhérents à l'exécution de ce mandat spécial à hauteur de 50% dans la limite de 1 100 € de remboursement par élu.
-

Question n° 18

Subvention 2016 versée au Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL)

- valide le versement d'un acompte sur les subventions 2016 en faveur du CCAS.
-

Question n° 19

Garanties d'emprunts : Transfert entre Jacques Cœur Habitat et France Loire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL)

- accepte le transfert de garantie initialement accordée à la Société Jacques Cœur Habitat en faveur de la Société France Loire,
 - autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cet acte.
-

Question n° 20

Election du Président pour voter le compte administratif 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL)

- élit Monsieur Claude ROGER, 1^{er} Adjoint, comme Président de la séance de vote du Compte Administratif 2015.
-

Question n° 21

Compte administratif 2015 : budget principal et budgets annexes de la Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 23 « pour » ; 8 « abstention » (Michel MROZEK, Ginette HURTAULT, Gilbert AUBRUN, Gilbert BOYER, Christian BRILLU, Annie GUZZO, Alain POUILLOU, Brigitte NOIRET) ; 2 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL, Thierry VINÇON)

- adopte le compte administratif 2015 du budget principal et des budgets annexes de la Ville tel que présenté.
-

Question n° 22

Compte de gestion 2015 : budget principal et budgets annexes de la Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL)

- valide le compte de gestion 2015.
-

Question n° 23

Budgets Camping et Cinéma : affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL)

- valide ces affectations.
-

Question n° 24

Débat d'orientation budgétaire 2016

Le Conseil Municipal prend acte de ce débat.

Question supplémentaire 1
Demande de subvention pour la requalification de la friche industrielle Bussière
en vue de la création d'un centre de formation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire :
à la majorité : 32 « pour » ; 1 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL)

- à solliciter les subventions mentionnées dans le plan de financement,
 - à signer tous documents se rapportant à ces demandes.
-

Question supplémentaire 2
Demande de subvention pour l'aménagement d'un lotissement aux Séjots

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire :
à la majorité : 24 « pour » ; 8 « abstention » (Michel MROZEK, Ginette HURTAULT, Gilbert AUBRUN, Gilbert BOYER, Christian BRILLU, Annie GUZZO, Alain POUILLOU, Brigitte NOIRET) ; 1 « absent » (Charlyne VAN STEENWINKEL)

- à solliciter les subventions mentionnées dans le plan de financement,
 - à signer tous documents se rapportant à ces demandes.
-

Infos et débats

En préambule, Monsieur VINÇON, Maire, remercie Monsieur PASCAUD, directeur du foyer des jeunes travailleurs et Madame ROZE, animatrice qui sont présents dans la salle accompagnés d'un groupe de jeunes, dans le cadre d'un projet « citoyenneté ».

Par ailleurs, Monsieur VINÇON, Maire indique qu'il souhaite mettre au vote deux questions relatives à des demandes de subventions : l'une concerne le développement du site Bussière et l'autre concerne l'aménagement du site des Séjots. Il demande aux Conseillers Municipaux s'ils l'autorisent à mettre au vote ces deux questions. Les Conseillers Municipaux ne formulent aucune objection.

Question n° 1

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 20 novembre 2015

Monsieur MROZEK précise qu'à la question n° 11 de ce compte-rendu, l'acquisition d'un bâtiment au 5 rue Philibert Audebrand, la remarque relative au montant du loyer n'a pas été faite par Monsieur AUBRUN, comme c'est indiqué, mais par Monsieur POUILLOU.

Monsieur VINÇON, Maire, répond que la modification du précédent compte-rendu sera faite.

Question n° 2

Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question n° 3

Schéma de mutualisation des services

Monsieur VINÇON, Maire, présente le projet de schéma de mutualisation des services au sein de la Communauté de Communes Cœur de France.

Monsieur AUBRUN espère que cette mutualisation permettra de contenir les dépenses de personnel de la Ville.

Question n° 4

Mutualisation des services entre la Communauté de Communes Cœur de France (CCCF) et la Ville

Question n° 5

Convention de partenariat Pays Berry Saint-Amandois - Ville de Saint-Amand-Montrond pour la mise en place d'une Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services

Monsieur CANTAT, présente la convention de partenariat qui sera signée avec le Pays Berry Saint-Amandois dans le cadre de l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services (OCMACS). Cette convention prévoit que les services municipaux et plus particulièrement les agents de l'Office Municipal de Commerce et d'Artisanat (OMCA) recevront les dossiers de subvention et les instruiront avant transmission au Pays Berry Saint-Amandois, pour décision.

Monsieur MROZEK souhaite que les dossiers soient soumis au Conseil Municipal au préalable, pour avis.

Monsieur CANTAT précise qu'il y aura en fait deux guichets pour déposer les dossiers : un à l'OMCA et un autre au Pays Berry Saint-Amandois, et que les règles auxquelles les dossiers sont soumis sont très précises.

Monsieur VINÇON, Maire, complète. L'OMCA ne fera que vérifier l'éligibilité des dossiers sur la base des critères très précis fixés par l'État, avant envoi au Pays Berry Saint-Amandois pour décision.

Monsieur AUBRUN demande si toutes les demandes qui arriveront à l'OMCA seront transmises au Pays sans « filtre » des services municipaux.

Monsieur VINÇON, Maire, répond que ce sera bien le cas.

Question n° 6

Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Énergie du Cher

Question n° 7

Modification des statuts de Cœur de France : adhésion à la compétence SCOT et prise de compétence « infrastructures de recharge des véhicules électriques »

Question n° 8

Cession de pavillon France Loire : avis de la Ville

Question n° 9

Révision des tarifs pour l'animation « Crime au Château » Saison IV et le « Pass Festival »

Madame MÉRIOT précise les motifs qui conduisent à la modification des tarifs pour l'animation « Crime au château » et pour le pass festival.

Monsieur MROZEK propose qu'une animation « Crime à la forteresse » soit également mise en place.

Question n° 10

Présentation du dossier Ad'Ap

Monsieur VAISSON présente le contenu du dossier d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap).

Monsieur VINÇON, Maire, précise qu'une série de travaux est déjà prévu pour 2016.

Monsieur AUBRUN demande s'il y aura des subventions pour la réalisation des travaux car la dépense totale est importante.

Monsieur VINÇON, Maire, répond que oui.

Monsieur AUBRUN suggère que des emplois dédiés soient mis en place dans les Établissements Recevant du Public (ERP) pour aider les personnes à mobilité réduite (PMR) à franchir les obstacles. Il s'agit d'une réflexion à mener au niveau national.

Monsieur VINÇON, Maire, précise que la Ville a proposé ce genre de service aux commerçants avec des rampes amovibles pour PMR qui sont mises en place par les commerçants eux-mêmes à l'arrivée des personnes qui le demandent.

Question n° 11

Contrat Départemental d'opérations pour la période 2016-2018

Monsieur VINÇON, Maire, présente le contenu du contrat départemental d'opérations 2016-2018 qui sera signé entre la Ville de Saint-Amand-Montrond et le Conseil Départemental du Cher. Monsieur MROZEK indique qu'il s'abstiendra sur cette question car ce contrat comprend le projet de création d'un Conservatoire d'Art et de Musique, trop onéreux à son sens au regard du contexte local.

Monsieur POUILLOU souhaite savoir s'il y aura d'autres subventions que celles apportées par le Conseil Départemental. Il souhaite également savoir si l'aménagement de la Halle du marché entraînera une augmentation des prix pour les commerçants.

Monsieur VINÇON, Maire, indique qu'il y aura bien sûr d'autres subventions sollicitées auprès d'autres financeurs, et que les prix pratiqués au marché n'augmenteront pas du fait de la réalisation des travaux.

Question n° 12

Financement du projet de restauration de la Halle du Marché

Monsieur ROGER présente les aménagements qui vont être réalisés dans la Halle du marché ainsi que les financements qui seront sollicités.

Monsieur MROZEK souhaite que le choix des stands qui seront installés devant chaque commerce soit fait avec les Conseillers Municipaux.

Monsieur VINÇON, Maire, accepte cette demande et précise que le choix se fera également avec les commerçants.

Question n° 13

Demande de subvention pour les travaux de requalification de l'îlot des Carmes

Monsieur ROGER présente la requalification de l'îlot des Carmes.

Monsieur VINÇON, Maire, explique qu'il s'agit d'une phase de travaux publics avant de passer aux travaux dans le bâtiment lui-même. En 2016, seront réalisés la rue Jean Valette et le parvis de l'hôtel de Ville, en 2017, le Cours Manuel. Cela constitue la totalité de l'îlot des Carmes.

Question n° 14

Demande de subvention pour la réhabilitation des équipements sportifs

Monsieur LAINÉ lit le rapport.

Monsieur VINÇON, Maire, précise qu'en 2015 le sol du gymnase des Tilleuls a été rénové. 41 équipements sportifs appartenant à la Ville doivent être entretenus régulièrement.

Question n° 15

Demande de subvention pour les activités jeunesse

Question n° 16

Convention de mise à disposition du karting et versement d'une subvention au Sport Colombers Saint-Amand-Karting

Monsieur LAINÉ présente le contenu de la convention de mise à disposition du karting au Sport Colombers Saint-Amand-Karting.

Monsieur MROZEK souligne le montant important de la subvention, qui est fixé à 10 000 € par an, c'est un montant trop important.

Monsieur AUBRUN rajoute qu'il y a d'autres associations à aider.

Monsieur POUILLOU trouve également que le montant est important, voire excessif et qu'il votera contre.

Monsieur VINÇON, Maire, précise que lorsque des courses sont organisées, il y a beaucoup de retombées pour la Ville en termes économiques (hôtels, restaurants, etc.). Les 10 000 € accordés à l'association lui permettent également d'entretenir le site qui appartient encore à la Ville. Il y a, pour la Ville, un retour sur investissement intéressant.

Question n° 17
Mandat spécial pour une mission en Equateur

Question n° 18
Subvention 2016 versée au Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Question n° 19
Garanties d'emprunts :
Transfert entre Jacques Cœur Habitat et France Loire

Question n° 20
Election du Président pour voter le compte administratif 2015

Question n° 21
Compte administratif 2015 : budget principal et budgets annexes de la Ville

Monsieur DEVOUCOUX présente le contenu du compte administratif 2015.

Monsieur VINÇON, Maire, quitte la salle comme le prévoit les textes.

Monsieur AUBRUN regrette de n'avoir pu disposer du compte administratif dans sa totalité qu'en séance. Il fait les remarques suivantes :

- ⊕ la baisse de la dotation de l'État est due à la baisse du nombre d'habitants ;
- ⊕ les charges financières 2015 ont augmenté par rapport à 2014 ;
- ⊕ les dépenses de personnel sont en augmentation malgré la mutualisation des services, les délégations de service public et la baisse de la population ;
- ⊕ les recettes fiscales sont en hausse ;
- ⊕ les dépenses d'investissement sont en hausse du fait de la renégociation de la dette en 2015.

Monsieur DEVOUCOUX répond sur les différents points :

- ⊕ concernant la baisse de population, la Ville continue à investir pour maintenir les populations en place, voire en attirer de nouvelles. C'est pour cela que le projet d'aménagement des Séjots a été lancé. En effet les biens immobiliers disponibles aujourd'hui ne sont pas en cohérence avec les besoins actuels de la population qui préfère très souvent disposer de logements neufs, sans travaux. La vente des terrains devrait permettre à la Ville de faire venir de nouvelles populations, car la demande existe bien : les trois lots dont disposait la Ville en 2015 ont été très rapidement vendus au cours de l'année ;
- ⊕ la hausse des recettes liées à la fiscalité est due à l'augmentation des bases mais surtout à l'augmentation de l'activité des entreprises car les taux n'ont pas été modifiés ;
- ⊕ concernant l'augmentation des intérêts en 2015 elle n'est due qu'au paiement au cours de cette année, des deux échéances 2013 et 2014 qui avaient été provisionnées, après délibération du Conseil Municipal ;
- ⊕ enfin pour ce qui concerne l'augmentation de la dette, il faut faire une analyse parfaitement objective : dans le cadre de la renégociation cette augmentation est en très grande partie compensée par l'apport du « fonds de soutien » qui sera versé à la Ville à hauteur de 328 000 € pendant 13 années.

Question n° 22
Compte de gestion 2015 : budget principal et budgets annexes de la Ville

Question n° 23
Budgets Camping et Cinéma :
affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2015

Monsieur DEVOUCOUX précise que l'affectation du résultat à la section d'investissement sur le budget « camping » et « cinéma » est nécessaire du fait des investissements qui ont été faits sur le budget 2015 (achat du mobil home pour le camping et travaux de rénovation au cinéma).

Question n° 24
Débat d'orientation budgétaire 2016

Monsieur VINÇON, Maire, présente les orientations budgétaires pour l'année 2016 et précise qu'il s'attache à contenir les dépenses de la Ville ce qui est un vrai challenge.

Monsieur MROZEK fait état des propositions de son groupe pour l'avenir de Saint-Amand-Montrond : il propose, pour faire baisser les dépenses de fonctionnement, d'éteindre ou de diminuer l'éclairage public une partie de la nuit ; il s'interroge par ailleurs sur les raisons du surcoût de l'assurance statutaire ; il rappelle que la baisse de la population entraîne une baisse de la DGF ; il suggère de ne pas réaliser le projet des Séjots et d'utiliser les fonds pour acheter des maisons en centre-ville et les réhabiliter.

Monsieur VINÇON, Maire, répond que pour compenser la baisse de la DGF, la Ville fait une recherche active de subvention, notamment d'État, pour pouvoir réaliser les projets. Il souhaite éviter l'impasse des charges de fonctionnement et préfère avoir du personnel qualifié pour faire face aux besoins de la population et à l'importance des normes. Il souhaite poursuivre l'investissement pour soutenir l'activité des entreprises et met tout en œuvre pour avoir un territoire connecté par la fibre et donc un territoire moderne de manière à faire face aux grandes villes et aux métropoles qui captent beaucoup de fonds. Les années 2016, 2017 et 2018 seront très difficiles, et le pays connaîtra forcément un ralentissement en 2017 du fait de l'élection présidentielle. Il faut continuer à investir pour ne pas décrocher et il faut continuer à s'organiser et répartir les missions sur le territoire et rester soudés.

Question supplémentaire 1
Demande de subvention pour la requalification de la friche industrielle
BUSSIÈRE en vue de la création d'un centre de formation

Monsieur VINÇON, Maire, présente le projet de requalification de la friche industrielle BUSSIÈRE. Ce site de 24 000 m² sera réaménagé pour accueillir un centre de formation ainsi qu'une vitrine des savoir-faire, dans une première phase.

Monsieur MROZEK demande si la Ville gèrera directement ce centre.

Monsieur VINÇON, Maire, répond que cela dépendra des partenariats qui seront mis en place avec Cœur de France et le Conseil Régional.

Monsieur CANTAT précise que cet équipement sera un outil d'information et de formation important pour les entreprises locales.

Monsieur MROZEK trouve qu'il s'agit d'un projet innovant.

Monsieur VINÇON, Maire, précise que le Conseil Régional accompagnera ce projet comme il le fait déjà pour de nombreux autres projets de la Ville. Les Compagnons du Devoir seront également partenaires et aideront dans l'enseignement et la transmission du savoir.

Chacun s'accorde à dire que ce projet est intéressant pour la Ville et le territoire.

Question supplémentaire 2

Demande de subvention pour l'aménagement d'un lotissement aux Séjots

Monsieur VINÇON, Maire, présente cette demande de subvention pour la réalisation d'un lotissement qui comprendra 23 parcelles.

Monsieur AUBRUN demande s'il est opportun de construire des logements alors même que de nombreuses maisons sont proposées à la vente, notamment en centre-ville.

Madame LALLIER répond que les personnes aujourd'hui, et notamment les plus jeunes, ne veulent plus de maisons en centre-ville à rénover, mais des habitations neuves et de plain-pied, plus fonctionnelles, et qui permettent d'obtenir de meilleurs prêts.

La séance est levée à 21h33